

MOBILITÉ

Pistes cyclables : ça traîne, dit Écolo

Pistes cyclables, on est à la traîne, dit Écolo. Les Verts déposent deux décrets au Parlement wallon afin d'améliorer et multiplier les infrastructures.

• **Martial DUMONT**

C'est un vieux leitmotiv d'Écolo. Promouvoir la mobilité douce a toujours été son dada. Tout comme les vertes critiques qui jugent, par exemple, qu'on n'investit pas assez dans le vélo et dans les infrastructures cyclables.

« La Wallonie investit trop peu dans le vélo et souffre dès lors d'un déficit d'infrastructures cyclables de qualité » jugent les députés wallons Olivier Saint Amand, Veronica Cremasco et Xavier Desgain.

« En comparaison avec la France ou les Pays-Bas, nos voiries régionales sont clairement à la traîne. La comparaison avec les budgets par habitant consacrés aux infrastructures cyclables en Flandre et à Bruxelles est peu flatteuse pour la Wallonie. Résultat, 1 % seulement des Wallons utilisent le vélo comme moyen de transport principal pour les trajets entre leur domicile et leur lieu de scolarité ou de



La Wallonie manque de pistes cyclables. Faut-il encore qu'elles soient praticables et sécurisées...

travail, alors qu'ils sont 17,0 % en Flandre et 4,7 % à Bruxelles ».

Pas d'obligation

Illustration criante, selon eux, de ce sous-investissement : contrairement aux régions voisines, rien n'oblige les gestionnaires à intégrer des aménagements cyclables en cas d'aménagement ou de rénovation de route. Or, disent encore les députés, « le coût de ces aménagements serait pourtant marginal dans le budget global des travaux, si les voiries étaient conçues dès le départ pour accueillir ces pistes cyclables ».

Écolo a donc déposé une proposition de décret visant à imposer la prise en compte systématique des aménagements

cyclables lorsque des travaux sur des voiries sont entrepris.

« La proposition vise aussi l'amélioration spécifique de la sécurité des cyclistes en prévoyant une série de mesures telles que les revêtements colorés ou les zones avancées dans les carre-

fours » ajoutent les mousquetaires de la pédale.

En connexion avec le rail

Dans une autre proposition, Écolo demande que l'on prenne rapidement des initiatives pour développer le ré-

seau cyclable à proximité des gares.

« Cette seconde proposition de décret vise à généraliser les aménagements cyclables le long des voiries situées dans un rayon de 5 km autour des gares, des points d'arrêts SNCB ou des gares routières du groupe TEC, là où, dans un objectif d'intermodalité, le vélo est particulièrement concurrentiel par rapport à la voiture. »

Rappelons que la Région wallonne ne part pas de zéro : en décembre 2010, le « Plan Wallonie cyclable » a été adopté.

« C'est une bonne avancée, mais il est important que les gestionnaires des voiries régionales emboîtent le pas et intègrent plus et mieux les vélos dans leurs projets de construction et de rénovation » concluent les trois députés wallons. ■

◆ JUSTICE

Belkacem reste en prison

La chambre des mises en accusation d'Anvers a confirmé hier la détention préventive de Fouad Belkacem, porte-parole du groupuscule extrémiste. Arrêté le 6 juin pour incitation à la haine, la violence et la discrimination après la diffusion sur internet d'une vidéo, à la suite du contrôle d'une femme portant le niqab en région bruxelloise, il est sous le coup d'autres condamnations.

◆ MÉDIAS

La RTBF en appel face au PP

La RTBF a décidé de se pourvoir en appel de la décision du président du tribunal de première instance de Bruxelles, qui obligeait la chaîne publique à ouvrir ses antennes au Parti Populaire (PP). La RTBF a pris acte de son ordonnance, mais elle « ne partage pas l'analyse du juge quant à l'application du pluralisme à la RTBF ». La chaîne publique ajoute qu'elle continuera à appliquer « scrupuleusement »

le dispositif électoral adopté en vue des élections du 14 octobre.

◆ SNCB

Ponctualité accrue

La ponctualité des trains s'est améliorée au mois d'août 2012 par rapport à août 2011 : elle a été de 91,1 %, contre 89,9 % l'an dernier. Moins de trains ont été supprimés en août : 1 314 contre 1 924 un an auparavant. Dans la plupart des cas (48,7 %), la SNCB était responsable des retards et suppressions de trains. Dans 31,1 % des cas, des tiers étaient responsables.

◆ FLANDRE

Cinq nouveaux produits du terroir

Cinq nouveaux produits ont été reconnus au nord du pays en tant que produits du terroir : il s'agit des « soucoupes acides » de Turnhout, de la farine de sarrasin du Limbourg, du spéculoos de Hasselt ainsi que du genièvre jeune et du vieux genièvre de grain des Ardennes flamandes. Au total, plus de 150 produits du terroir sont ainsi reconnus en Flandre.

MON HOBBY DEVIENDRA-T-IL UN JOUR MON TRAVAIL ?

UNE CHOSE EST SÛRE : VOTRE MAZDA3

La vie est pleine de surprises. Et tant mieux ! Pour certaines choses, vous préférez toutefois jouer la carte de la sécurité. Quand il s'agit de votre voiture, par exemple. 7 ans de garantie, 7 ans d'entretien gratuit et 7 ans d'assistance. La meilleure preuve que nous sommes certains de la fiabilité de nos voitures.

7 ANS DE GARANTIE **7 ANS D'ENTRETIEN** **7 ANS D'ASSISTANCE ROUTIÈRE**

SEPT ANS DE SÉCURITÉ. PERSONNE N'EST JAMAIS ALLÉ AUSSI LOIN !

INFORMATION ET CONDITIONS CHEZ VOTRE DISTRIBUTEUR MAZDA OU SUR MAZDA.BE

4,3 - 7,6 l/100km 115 - 224 g/km

Cette action est soumise à conditions (disponible chez votre distributeur Mazda ou sur Mazda.be) et valable en Belgique du 1/09/2012 au 30/09/2012 inclus. Réglementation environnementale (A.R. 19.03.04). www.mazda.be

Donnons priorité à la sécurité.

11-100120801-01